

ADHESION

- Adhésion annuelle à l'Association Ecole et Loisirs (par famille) **15,00€**
- Retard à l'adhésion après le 6 juillet (sauf nouvelle famille arrivant à l'école) **5,00€**

TARIFICATION JOURNALIERE

- Tarif A > 2000 **1,35€**
- Tarif B 1501 <2000 **1,30€**
- Tarif C 901<1500 **1,25€**
- Tarif D 600<900 **1,20€**
- Tarif E <601 **1,15€**
- Tarif G (pour les salariés de l'AEL) **0,55€**

Toute ½ commencée est due. L'heure enregistrée est celle de l'arrivée du parent à l'accueil périscolaire, soit pour déposer son enfant le matin, soit pour le récupérer de l'après-midi. L'enregistrement se fait par le pointage informatique réalisé avec le lecteur de code barre mis à disposition à l'étage de l'accueil périscolaire, à côté du bureau du directeur.

- Goûter **0,60€**

SUPPLEMENTS/PENALITES

- Retard du soir (au-delà de 18h35) (prix par enfant) **10,00€**
- En cas d'oubli de pointage, ou en cas de réservation au planning et de l'absence de l'enfant, il sera appliqué une présence maximum de l'enfant sur le créneau horaire correspondant ; soit :

MATIN	2,70€
SOIR	5,40€
- En cas d'annulation tardive (après le vendredi midi de la semaine précédente) ou annulation abusive (à partir de la 3^{ème} annulation/mois et/enfant), il sera Appliqué une pénalité d'une ½ heure le matin et de 2 ½ heures le soir

MATIN	1,35€
SOIR	2,70€
- En cas de venue de l'enfant alors qu'il n'est pas inscrit au planning (sous réserve de place disponible), il sera appliqué une majoration de 2 ½ heures, soit

MATIN	1,35€
SOIR	2,70€